

Le fonds belge « anti-fake news » a fait pschiit

NUMÉRIQUE Porté en 2018 par Charles Michel, il a trébuché sur la N-VA

- Les affaires courantes auront eu raison du budget de 1,5 million annoncé par Charles Michel.
- Il devait soutenir le fact-checking à la veille des élections.
- Raté.

La France et l'Allemagne ont leur loi « anti-fake news », l'Europe dresse son bouclier. Mais en Belgique, un peu en retard à l'allumage, on allait voir ce qu'on allait voir. Inspiré par les conclusions d'un groupe d'experts, en phase avec la stratégie de la Commission européenne, le gouvernement optait résolument en 2018 pour la responsabilisation, celle des acteurs de l'éducation aux médias, des universités, des organes de presse, des « fact-checkers »... Exit donc la régulation (des réseaux sociaux), jugée vaine et insuffisante, pour lutter contre la désinformation, vermine numérique qui a pollué la présidentielle américaine, le Brexit, le débat sur le Pacte migratoire. Et menace toujours le scrutin du 26 mai.

En juillet 2018, Alexander De Croo (Open VLD), alors ministre en charge de l'Agenda numérique, annonçait la couleur : faire de la Belgique « un laboratoire qui rassemblerait les pratiques de toute l'Europe en une vitrine expérimentale à proximité du régulateur européen ». Surprise du chef, le 8 octobre, dans le cadre de la déclaration gouvernementale, face à la Chambre, Charles Michel annonce la création d'un fonds

pour soutenir les initiatives de « fact-checking » (vérification de faits). L'appel est vibrant : « *Partout en Europe, il y a des gens incertains qui ont peur de l'avenir. Chaque jour, il y a un nouveau buzz, une nouvelle polémique. Nous tombons trop souvent dans les pièges des fake news sans tou-*

jours vérifier si c'est correct. Le fact-checking est essentiel dans une société fondée sur des valeurs et des libertés. »

Un budget de 1,5 million d'euros est annoncé, sans que l'on sache trop à quoi, ni comment, il serait affecté. S'agit-il de désamorcer les critiques à l'égard de l'action de son gouvernement ou de torpiller les campagnes de propagande fomentées depuis des fermes à trolls russes, macédoines ou chinoises ? Alexander De Croo est sensiblement plus précis. Créé dans le cadre d'une recommandation européenne, le

fonds viserait à aider le citoyen à mieux cerner les organisations qui se cachent derrière certaines publications sur internet, d'élaborer des indicateurs objectifs et fiables de la transparence des sources, d'outils qui permettent de contrôler la manipulation d'images, etc. Une boîte à outils, en quelque sorte, qui devait être mise sur pied « *au début de l'année prochaine* ».

« A cause de la N-VA »

Ça, c'était en 2018. A deux mois des élections (régionales, fédérales et européennes), où en est-on ? Nulle part. Et rien ne sera mis en place avant cette échéance. Ni budget, ni fonds, ni la moindre piste d'action. Entretemps, il est vrai, le gouvernement a perdu des plumes, fonctionne en affaires courantes et a redistribué les compétences. La patate chaude est désormais entre les mains du VLD Philippe De Backer. Lequel, depuis le Nigeria où il mène une mission avec une série de start-up belges,

rejette la responsabilité sur la N-VA. « *La base juridique nécessaire à la création de ce fonds faisait partie du budget 2019. La N-VA ayant quitté le gouvernement et ayant refusé par la suite de voter le budget, le fonds ne pouvait pas être créé.* »

Même son de cloche au 16 rue de la Loi, où l'on insiste sur le fait qu'il ne s'agissait pas « *d'une promesse de Charles Michel, mais d'une intention dans le cadre de la politique gouvernementale à mener en 2019* ».

La déception est palpable au sein du groupe d'experts qui avait inspiré la création de ce fonds auprès de De Croo, qui, en octobre, insistait pourtant lourdement sur son importance : « *Nous savons que des propagandistes étrangers n'attendent qu'à brouiller le débat démocratique dans notre pays.* »

D'ici les élections, l'essentiel de la lutte contre la désinformation massive, fomentée par des organisations étrangères, repose donc, paradoxalement, sur les plateformes elles-mêmes. La Commission européenne a en effet sommé Facebook, Google et consorts de faire le ménage (suppression de comptes, transparence sur les publicités électORALES.). Les Etats ont aussi été invités à mettre en système transfrontalier d'alerte rapide en cas de cyberattaque massive. En Belgique, c'est au sein du SPF Affaires étrangères qu'une cellule serait chargée d'assumer ce rôle de « guichet unique ». Les choses, nous dit-on, se mettraient en place doucement. Il reste deux mois. ■

PHILIPPE LALOUX